



Le 24 juin 2026

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu **lundi 29 juin 2026 à 18h30** à la mairie dont l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal des séances du 26 mai et du 5 juin
- Conditions de vente des lots du lotissement la Gémoze
- Tarifs des repas de la cantine
- Programme d'effacement des réseaux route de Champagnolles
- Convention avec ORANGE pour la dissimulation des réseaux de communication aux Parpaillons
- Désaffectation et déclassement des parcelles cadastrées F 1789, F1790 et F1791 rue des Peupliers
- Dénomination de la voie communale numéro 207

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.



Le Maire

Loïc GIRARD

